

ATELIER MONDIAL DU CIR

OMC – 8 JUILLET 2009

PRÉSENTATION DU CCI PAR MME PATRICIA FRANCIS, DIRECTRICE EXÉCUTIVE DU CCI

- Je suis particulièrement heureuse d'être ici avec vous aujourd'hui après un processus préparatoire qui, bien que long, a finalement porté ses fruits!
- Depuis la création du Cadre intégré en 1997, le CCI, en étroite coopération avec les autres organismes et partenaires de développement, répond aux demandes d'assistance que des PMA lui adressent pour qu'il subviennent à des besoins prioritaires et mette en place un programme pluriannuel d'assistance technique liée au commerce dans le cadre d'un dialogue à long terme avec les donateurs. L'un des principaux objectifs du CCI est d'aider les gouvernements des PMA à formuler et mettre en œuvre des mesures et des stratégies de développement des exportations. Une attention particulière est accordée au renforcement de la capacité nationale des PMA de participer activement au CIR et d'aider leurs entreprises à intégrer le système commercial mondial.
- À ce jour, le CCI a aidé les PMA à mettre en œuvre quelque 24 projets du CI dans 20 de ces pays.

Ces projets, qui touchent les domaines du développement touristique, du renforcement institutionnel, de l'assurance de la qualité, du financement des exportations et du développement sectoriel, vont systématiquement de pair avec une stratégie visant à exploiter la capacité entrepreneuriale des producteurs et à lier celle-ci aux marchés d'exportation.

Pour être plus précis, donnons quelques exemples concrets de la coopération menée par le CCI dans le cadre du CI:

- ✓ Cambodge: nous aidons à renforcer la réaction de l'offre dans des secteurs de produits clés déterminés par l'EDIC, comme l'agriculture et l'artisanat;

- ✓ Guinée: le CCI donne des conseils au gouvernement pour que celui-ci renforce ses services de soutien au commerce et trouve de nouveaux produits pour diversifier les exportations du pays;
- ✓ RDP lao: nous aidons à améliorer les compétences des travailleurs du secteur de l'habillement; etc.
- Les contributions du CCI à l'initiative du CIR ont été conçues en fonction d'objectifs précis:
 - ✓ produire des résultats immédiats et concrets en favorisant la participation du secteur privé;
 - ✓ faire le plus largement possible appel aux services d'experts existant sur place de manière à tirer le meilleur parti des ressources disponibles et à promouvoir les capacités locales;
 - ✓ optimiser le potentiel que représente la participation, sur une large base, de partenaires de développement.
- Un domaine essentiel dans lequel le CCI a été sollicité par les PMA dans le cadre du CI a trait à la réduction de la dépendance de ces pays à une étroite base de production et d'exportation. Le CCI s'est engagé à continuer d'améliorer les capacités des PMA sur le plan de l'offre en contribuant au développement et à la certification des produits, à l'identification de nouvelles possibilités de marchés et à la formulation de stratégies d'exportation. Les interventions du CCI visent des secteurs spécifiques (comme le café, le coton et la pêche), des thèmes transversaux (comme l'autonomisation des femmes, le commerce électronique et la formulation des stratégies nationales et sectorielles) et le renforcement des institutions d'appui au commerce et des organisations de promotion du commerce nationales.
- Comme vous le savez, ces interventions peuvent jouer un rôle majeur dans la réduction de la pauvreté par le biais du commerce. En fait, le développement des exportations facilite le processus de croissance économique continue par le développement des capacités de production et l'expansion des possibilités d'emploi et

des modes de subsistance durables. Le développement du commerce est étroitement lié au développement du secteur privé, domaine dans lequel le CCI a un rôle essentiel à jouer. Par conséquent, la condition fondamentale d'une meilleure relation commerce-pauvreté est l'émergence dans les PMA d'une catégorie d'entreprises orientées vers le développement des activités productives et des exportations. Le soutien d'une assistance technique efficace est indispensable pour renforcer les capacités locales de production et de commerce durable. Par l'intermédiaire de récents projets du CI, le CCI a aidé des milliers de familles des PMA à améliorer leurs compétences et accroître leurs revenus en approvisionnant le marché international; ainsi, des centaines d'agriculteurs burundais susceptibles de fournir des huiles essentielles sur le marché des parfums bénéficient d'une assistance. De nombreux travailleurs supplémentaires de différentes communautés de Tanzanie, d'Éthiopie, du Rwanda, etc., apprennent, par le biais d'activités du CCI, comment valoriser leurs produits et accroître leurs revenus en approvisionnant les marchés d'exportation. Des stratégies nationales de développement des exportations qui tiennent compte des besoins des plus pauvres sont à formuler pour relier les secteurs à forte intensité de main-d'œuvre à la demande internationale. Des ressources suffisantes doivent être affectées à la mise en œuvre de stratégies d'exportation et de programmes de réduction durable de la pauvreté par le biais des exportations.

- En ce qui concerne l'appropriation du CIR par les PMA, le CCI, en étroite collaboration avec les organisations participant au CIR, est sur le point de finaliser un programme intégré de renforcement des capacités à l'intention des unités nationales de mise en œuvre du CIR. Ce programme aidera ces unités à tirer le meilleur parti du CIR en approfondissant les constatations de l'EDIC et en les transformant en des projets concrets appuyés par des politiques et des réformes. Adapté aux besoins spécifiques des différents PMA, il apportera un soutien concentré aux unités nationales de mise en œuvre et établira un partenariat à long terme entre ces unités et leurs partenaires de développement. Le CI est censé compléter les efforts déjà entrepris par les PMA pour participer plus efficacement au processus du CIR.
- En réponse aux demandes formulées par certains points de coordination ici présents aujourd'hui, le CCI a en outre favorisé

l'intégration et la dimension régionale dans le cadre du CIR. En ce sens, il a soutenu la création d'un groupe de travail régional du CIR en Afrique de l'Ouest, qui dirige aujourd'hui la formulation d'approches régionales dans le cadre du CIR. De fait, les pays d'une même sous-région partagent généralement des préoccupations similaires et l'approche régionale est souvent le moyen le plus efficace de répondre à ces préoccupations, comme le montrent les exemples suivants: la gestion de ressources partagées (comme le bassin du Nil), les problèmes phytosanitaires (comme la mouche des fruits), l'infrastructure régionale (comme le Corridor Nord-Sud) et la création d'une chaîne de valeur régionale. À la suite de l'atelier régional du CIR organisé au Burkina Faso, en octobre 2007, un groupe de travail régional réunissant des pays d'Afrique de l'Ouest (Bénin, Burkina Faso, Guinée, Mali, Mauritanie, Niger et Sénégal) s'est constitué spontanément sous la direction du Burkina Faso afin d'étudier les réponses à apporter par l'intermédiaire du CIR à certains des besoins prioritaires de ces pays décrits dans l'EDIC sur une base régionale.

- Enfin, pour aborder maintenant les Objectifs du Millénaire pour le développement, le CCI reconnaît que de nouveaux efforts sont nécessaires pour intégrer les questions relatives à la parité des sexes dans la planification des stratégies d'exportation et les plans nationaux de développement. Par conséquent, un atelier sur le CIR et la parité des sexes a été organisé en mai 2008 par la Zambie, la RDP lao, le CCI et l'OMC afin d'assurer l'intégration de cette question dans le CIR d'une manière globale, cohérente et durable. Les principaux objectifs du CCI sont notamment l'amélioration des compétences des femmes d'affaires dans le domaine de l'analyse des marchés et du développement des entreprises, la création de liens entre les entreprises dirigées par des femmes dans les secteurs des services et de la mode, la promotion du commerce régional à l'intention des femmes d'affaires par l'intermédiaire des institutions d'appui au commerce, etc.
- Le CCI croit fermement au potentiel de développement des exportations des PMA et aux principes du CIR. En partenariat avec d'autres organismes, fondations, organisations non gouvernementales et donateurs et, surtout, en concertation avec le secteur privé, le CCI est pleinement déterminé à créer des

échanges et à promouvoir le développement durable dans les PMA.

- À la demande de nos clients, à savoir les PMA, le CCI s'efforce de contribuer activement à la réalisation des objectifs inscrits dans l'initiative du CIR, qui sont de réduire la pauvreté en facilitant l'intégration des entreprises dans le système commercial multilatéral, en soutenant la conception de stratégies de développement du commerce, en renforçant les principaux services d'appui au commerce, en améliorant les résultats sectoriels et en renforçant la compétitivité des entreprises dans les PMA. Nous entendons soutenir la transformation des possibilités d'exportation en transactions commerciales concrètes, en ayant un réel impact sur les exportations.
-